

Schmid

COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

30

FAMILLE ET PARENTÉ
DANS L'OCCIDENT MÉDIÉVAL

EXTRAIT

KARL SCHMID

« DE REGIA STIRPE WAIBLINGENSIIUM »
REMARQUES SUR LA CONSCIENCE DE SOI DES STAUFEN

(TRADUCTION DE M. PARATCHEVSKY)

a 149368

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
PALAIS FARNÈSE
1977

Dem Buch mit herzl. Gruss!
K. S.

KARL SCHMID

«DE REGIA STIRPE WAIBLINGENSIIUM»
REMARQUES SUR LA CONSCIENCE DE SOI DES STAUFEN
(TRADUCTION DE M. PARATCHEVSKY)

I

Frédéric Barberousse se serait glorifié de tirer son origine de la maison royale des Waiblingen, originaire elle-même par deux fois d'une maison royale, celle des *Clodovei* (Mérovingiens) et celle des Carolingiens. Ainsi la Chronique de Burchard d'Ursberg souligne-t-elle la continuité des maisons royales. Provenant de la *regia stirps Waiblingensium* et, par celle-ci, de la *duplex regia prosapia videlicet Clodoveorum et Carolorum*, l'empereur Frédéric, personnification du règne de la maison des Staufen, est un maillon dans la grande chaîne, composée de rois et de dynasties, qui remonte aux débuts mythiques de la royauté franque. Burchard fait ici allusion au passage de sa chronique où il explique, en se référant à Othon de Freising et par les mots de ce dernier, l'origine des *principes de Wabilingin*, des Waiblingen: Conrad, le descendant du *dux Wormacensium* en lignée masculine, descendait du côté maternel des plus importants *principes* des Gaulois qui, originaires des anciens Troyens et baptisés par saint Remi, étaient appelés des *Clodii sive Clodovei*; et l'épouse de Conrad, Gisèle, appartenait à l'ancienne et glorieuse race des Carolingiens. Cette origine, revendiquée pour le Staufen Frédéric Barberousse par Burchard d'Ursberg sur l'autorité d'Othon de Freising, est l'origine des Saliens, ainsi que la transmet Wipo, plus exactement l'ascendance mérovingienne d'Adélaïde, mère de Conrad II, et l'ascendance carolingienne de Gisèle, son épouse. Et comme Agnès, la fille d'Henri IV, transmettait en plus aux Staufen l'ascendance salienne, ceux-ci participèrent par trois femmes (Adélaïde, Gisèle et Agnès) à trois dynasties royales, aux Mérovingiens, aux Carolingiens et aux Saliens. Non seulement ils y participaient mais, d'après les auteurs médiévaux, ils y prenaient à proprement parler leur départ et prolongèrent ainsi la lignée royale. Dans cette conviction élémentaire s'exprime sans doute déjà une composante essentielle de l'autocompréhension (*Selbstverständnis*) des Staufen.

Cependant nous parlons, comme si cela allait de soi, des «Staufen» et des «Saliens», bien que ces dénominations, contrairement à *Merovingi*, *Clodii* et *Clodovei* et à *Karoli* et *Karolingi*, ne se rencontrent ni chez Wipo ni chez Othon de Freising, ni même chez Burchard d'Ursberg. Voyons donc comment on les appelle. Chez Burchard d'Ursberg se trouve l'expression *principes de Wabilingin* ou *Waiblingenses*, une dénomination qu'emploie pour la première fois Othon de Freising, non pas dans sa chronique qui ne donne pas de nom, mais dans les *Gesta Friderici*. Dans un passage fameux (II, 2) où il donne les raisons de l'élection de Frédéric et où il qualifie le nouveau roi de «pierre d'angle» (*Lapis angularis*), capable de surmonter l'inimitié des deux maisons des Staufen et des Guelfes, dans ce passage donc, il crée la formule de la *familia Heinricorum de Gueibelinga*. Il met les Henri de Waiblingen à côté des Guelfes d'Altdorf en soulignant qu'il y avait eu jusqu'à présent dans l'empire romain en Gaule et en Germanie, deux célèbres familles dont l'une avait coutume de produire des empereurs, l'autre des grands ducs (*una Heinricorum de Gueibelinga, alia Guelforum de Aldorfio, altera imperatores, altera magnos duces producere solita*). La tentative d'interpréter cette formule bipartite *Henrici de Gueibelinga* qui se rapporte apparemment aux Staufen et aux Saliens doit prendre en considération, d'une part le fait qu'elle est mise en contraste avec *Guelfi de Aldorfio*, utilisée donc en alternative; d'autre part, le fait qu'elle n'apparaît pas encore dans la chronique terminée avant l'avènement de Frédéric I^{er}. On peut donc vraisemblablement voir dans la rivalité hostile des deux maisons et dans la victorieuse accession des Staufen au pouvoir suprême la condition préalable et le critère de cette formule, formule d'ailleurs quelque peu exagérée dans l'antithèse des *imperatores* et des *magni duces*. Ainsi apparaît, dans la rivalité des dynasties en lutte pour le pouvoir, une autre composante importante pour la genèse et l'affirmation de l'autocompréhension (*Selbstverständnis*) des Staufen en tant que dynastie régnante.

En revanche, si la désignation de la famille des *magni duces* par «Guelfes d'Altdorf» pose moins de problèmes, car le nom Guelfes pour cette maison noble se trouve dans les sources dès le XII^e siècle et est couramment employé, et Altdorf, en Souabe supérieure, est connu comme siège principal (*Stammsitz*) des Guelfes; la désignation de la famille des *imperatores* par «les Henri de Waiblingen» pose à la recherche un problème plus difficile à résoudre. Bien sûr, la mise au pluriel du nom Henri en «les Henri» n'a rien de nouveau; c'est une création qui correspond à *Meroveus-Merovingi*, *Clodius-Clodii*, *Clodoveus-Clodovei*, *Karolus-Karoli*, *Karolingi* ou *Otto-Ottones* ou bien *Welf-Welfi*, *Welfones*. Mais le nom *Henrici* désignant sans doute les rois saliens de ce nom, la nécessité d'insérer les Staufen dans la série des Henri

saliens est si étrange qu'on a pu qualifier dernièrement la caractérisation des Staufen par «les Henri de Waiblingen» d'Othon de Freising d'«inexacte, même trompeuse» (Schmale) ou d'«artificielle» (Engels). Y a contribué certainement, cette désignation d'après ce nom de lieu *Gueibelinga* (Waiblingen) en Souabe, désignation qui a été interprétée comme correspondant au *Handgemal* des Saliens à l'intérieur de la Souabe (Rosenstock) ou comme «nom de parti» des adhérents et des troupes des Staufen et «non pas (comme) dénomination de la dynastie» (Stenzel). Pourtant, la dénomination, l'attribution d'un nom à une personne ou un groupe de personnes, ici à une famille qui a coutume de produire des empereurs, est un procédé qui par son existence même découvre des critères de la conscience. Le nom d'une dynastie révèle ainsi son autoreprésentation (*Selbstverständnis*).

Pour démontrer que les dénominations *Heinrici de Gueibelinga* ou *Gueiblingenses* étaient des témoignages de l'autocompréhension (*Selbstverständnis*) de ceux qui reçurent et portèrent ce nom, on doit faire appel à une subtile critique de la tradition. C'est un fait de poids qu'Othon de Freising, le premier à transmettre dans ses *Gesta Friderici* ce nom de Waiblingen, était, par sa commune descendance des Saliens, si étroitement apparenté aux Staufen que l'on peut supposer qu'il connaissait en détail les circonstances de cette dénomination à laquelle il pourrait même avoir participé. En tout cas, il est bien significatif que, Othon de Freising ayant fait connaître ce nom de Waiblingen, ce fut de nouveau un homme de la cour des Staufen, à savoir Godefroi de Viterbe, qui donna de précieuses explications à ce nom. Dans son *Pantheon*, écrit en vers autour de 1185, il dit de Conrad II, le premier empereur salien: *Dux erat ex villa, quam rite vocant Guebelinguam / Inclita nobilitas regum generatur ab illa*, et d'Henri IV: *Henricus quartus Guebelingo semine surgens*. Mais l'information la plus importante est contenue dans le titre des vers sur Henri IV, titre passé inaperçu jusqu'à présent parce que l'édition des MGH (t. 22) l'avait relégué dans les notes. Voici son texte d'après le ms. latin 4894, fol. 149, de la Bibliothèque nationale: *De quarto Henrico imperatore nato a loco qui dicitur Gueibelinga et est cognomen omnium Henricorum*, puis, ajouté probablement de la main de Godefroi: *a loco nativitatis eorum* (le quatrième Henri serait né au lieu de Waiblingen; Waiblingen serait le *cognomen* de tous les Henri d'après le lieu de leur naissance). Que Henri IV soit né en effet à Waiblingen est hautement improbable, surtout parce que cette localité est désignée comme lieu de naissance de tous les Henri. Le *locus nativitatis*, le *cognomen omnium Henricorum* doit se comprendre plutôt comme nom d'origine au sens figuré, de sorte que l'on pouvait dire également de Conrad II: *erat ex villa, quam rite vocant Guebelinguam*. Apparemment, *locus nativitatis* ne

veut pas dire autre chose que *origo*. Le fait que l'*origo* se rapporte à une localité (*Gueibelinga*) et non pas à un être humain ou surhumain, le fondateur de la race (« ancêtre suprême », *Spitzenahn*, d'après Karl Hauck), semble avoir de l'importance pour le genre et la connaissance de la conscience liée à ce nom. Que le nom doive en effet être considéré comme critère de la conscience, cela s'ensuit avec toute la clarté souhaitable de l'expression même de Godefroi de Viterbe: Waiblingen serait le *cognomen* de tous les Henri, étant le lieu de leur naissance.

Toutes les autres mentions anciennes de Waiblingen comme désignation d'origine d'une personne ou d'un groupe de personnes dans les chroniques de Lorsch et d'Echternach et dans les annales de Pöhlde et de Marbach se rapportent au premier roi salien, Conrad. Des dénominations comme *Conradus de Weibelingin* ou *Conradus quem dicunt de Weibelingin* font remarquer que la *Waiblingen-origo* a été mise en rapport, au début, avec Conrad, précisément comme c'est le cas chez Burchard d'Ursberg qui, à la suite du passage repris d'Othon de Freising et relatif à l'origine mérovingienne de la mère de Conrad, s'exprime ainsi: *Quod ex eo quoque probatur, quod iidem principes de Wabilingin oriundi dicebantur. Apparet autem usque in presens titulus monumenti iuxta prefatam villam in modum turris miro opere de quadris et sculptis lapidibus constructus, quod vulgus Baienstein denominat, in quo sculptum litteris reperitur, quod Clodius hoc fecerit uxori sue*. Un monument romain en pierre que, suivant l'inscription, un Clodius avait érigé pour son épouse conduisait manifestement à voir dans ce Clodius cet autre Clodio, lié à l'*Origo* mérovingienne, qui se retrouve dans la version franque de la légende troyenne, aussi bien que Salagast de qui la loi salique aurait reçu son nom. Comme Othon de Freising reproduit dans sa chronique la légende troyenne avec Salagast et Clodio, il est étonnant, vu l'état de la tradition, que l'explication que Burchard d'Ursberg donne du nom Waiblingen n'ait jusqu'à présent pas retenu l'attention des chercheurs. Car le premier emploi de Waiblingen par Othon de Freising pour désigner de plus près tous les Henri et la définition de ce nom de tous les Henri comme lieu de leur naissance par Godefroi de Viterbe exigent vraiment une explication. Waiblingen comme *Nomen patrie Henricorum* – selon la glose interlinéaire au sujet de *Guebelingo* dans le manuscrit parisien – ne pouvait sans doute être envisagé qu'à la condition de disposer dans cette localité non seulement d'un alleu et de droits seigneuriaux mais encore de ce *titulus monumenti*, pour employer les mots de Burchard d'Ursberg, visible en ce temps-là. Les renseignements, se complétant l'un l'autre dans les sources narratives, relatifs à la *regia stirps Waiblingensium* donnent par

conséquent un résultat capable de faire connaître quelques éléments importants de l'autocompréhension (*Selbstverständnis*) des Staufen.

Kantorowicz, avec une prédilection particulière, a parlé des Waiblingen quand il voulait dire Staufen. Avec les Staufen régnait, d'après lui, l'ancienne race royale germano-franque des Waiblingen jusqu'à ce qu'elle se changeât, sous Frédéric II, en la *cesarea stirps* romaine. Il pensait que la recherche devrait poursuivre un jour de plus près cette *cesarea stirps* romaine ou européenne. Pourtant, le cours de l'histoire de la *stirps regia* a été considérablement plus différencié et complexe, comme peut nous l'apprendre déjà l'histoire de l'autocompréhension (*Selbstverständnis*) des Staufen. Car dans celle-ci joue un rôle non seulement la Waiblingen-origine, ramenée à Conrad le « Waiblingen », mais aussi, et pas moins, la descendance de Charlemagne. Par Henri III, le fils de Gisèle, la dignité impériale, longtemps retirée à un Carolingien, revenait, dit Othon de Freising, à l'antique et noble race de Charlemagne (*ad generosum et antiquum germen Karoli reducta est*). Il est inutile de revenir sur le culte des Staufen pour Charlemagne, bien étudié par la recherche. Mais il faut rappeler que la composante carolingienne de l'autocompréhension (*Selbstverständnis*) des Staufen n'est pas du tout suffisamment exprimée dans le nom même de Waiblingen. Car, tandis que la mise en avant de Waiblingen se comprend surtout par la rivalité pour le pouvoir avec les Guelfes, les efforts pour réactualiser Charlemagne et se rattacher à sa race ne peuvent être bien évalués qu'à la lumière de la montée de la maison royale des Capétiens en France et, partant, de l'histoire de l'autocompréhension (*Selbstverständnis*) de cette dynastie. Il doit suffire ici de renvoyer à l'article de Karl Ferdinand Werner: « *Die Legitimität der Kapetinger und die Entstehung des reditus regni Francorum ad stirpem Karoli* », et au livre de Robert Folz: « *Le souvenir et la légende de Charlemagne* ».

II

En regardant les noms des dynasties du Moyen Age, on s'aperçoit que, après les Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens, Othoniens et Saliens, les Staufen portent un nom qui, de même que celui de Waiblingen, se distingue des noms de toutes les maisons royales précédentes. Il désigne une localité: le château de Staufen. La question de savoir si le père du fondateur du château de Staufen était déjà un Staufen ou non, permet de rendre le problème évident. C'est qu'aussi longtemps qu'il n'y a pas eu de château de Staufen

conférant le nom, il ne peut y avoir eu de «Staufen» qu'au sens figuré ou même seulement d'«ancêtres» des Staufen. Un nom est superflu et sans importance pour une race en tant que suite biologique de générations, mais il la désigne et la définit et la fait ainsi entrer dans l'histoire: c'est pourquoi le nom caractérise chaque suite de générations et crée par cette caractérisation une conscience qui s'exprime déjà par le nom. Or, à l'âge primitif, les noms distinguaient non seulement les porteurs individuels mais aussi les différents groupes porteurs du même nom, en tant que certains noms ou parties de nom pouvaient caractériser des personnes et des groupes de personnes. La transmission de noms bien définis (par exemple *Friedrich*, *Konrad* et *Heinrich*) ou le choix d'une même partie de nom (par exemple *Heinrich*, *Fried-rich*) peuvent être l'indice d'une relation de famille ou de parenté. Ce phénomène (qu'un nom puisse désigner des personnes et des groupes de personnes à la fois) rend intelligible le profond attachement de l'individu à la communauté. De même, la mise au pluriel du nom (par exemple *Clodius-Clodii*, «Clodier» ou *Heinricus-Heinrici*, «Heinriche») est une manière d'exprimer, dans un seul et même nom, l'attachement de plusieurs individus à un seul nom qui alors devient symbole. La grande diversité des noms de personnes est caractéristique du Haut Moyen Age, époque de la soi-disant «*Einnamigkeit*» (attribution d'un nom unique).

La diminution progressive du grand nombre de noms est accompagnée par la formation de noms de familles et de parentèles. Ce processus commence au Xe siècle, au sud et à l'ouest de la Germanie plus tôt qu'au nord et à l'est, et s'étend sur une assez longue période. Suivons-le à travers l'exemple des Staufen. Le témoignage le plus important sur les débuts de la maison des Staufen est la *Tabula consanguinitatis*, transmise par Wibald de Stavelot, composée à l'occasion du divorce de Frédéric Barberousse et d'Adèle de Vohburg. Cette Table constate que d'un père et d'une mère naquirent respectivement des fils ou des filles dont Adèle dans la 6^e et Frédéric dans la 5^e génération. La lignée de Frédéric a les membres suivants: *Fridericus genuit Fridericum de Buren – Fridericus de Buren genuit ducem Fridericum, qui Stophen condidit – dux Fridericus de Stophe ex filia regis Heinrici genuit ducem Fridericum – dux Fridericus genuit regem Fridericum*. On voit: le nom de Frédéric avait été transmis dans cette famille pendant plusieurs générations comme un héritage. Le premier Frédéric nommé n'avait pas encore de *cognomen*; dans la tradition, il n'est pas encore lié à une localité, siège de la famille. Son fils Frédéric, au contraire, est appelé d'après «Büren» (*de Buren*). «Büren», aujourd'hui «Wäschenbueren», n'est néanmoins pas devenu le château-souche (*Stammburg*) conférant le nom à sa descendance. Le fils de Frédéric de Büren seulement fonda ce centre de

pouvoir (*Herrschaftssitz*) qui donna le nom à lui et à sa famille. Le duc Frédéric de Staufen (*dux Fridericus de Stophe*), le fondateur du château de Staufen, est donc, à certains égards, le *Spitzenahn*, l'ancêtre de la maison des Staufen.

De sa mère Hildegarde, il tient de riches possessions en Alsace, tandis qu'on a difficulté à retrouver ses ancêtres paternels. Le fait que leurs traces commencent à se perdre déjà avec Frédéric de Büren contribue d'une manière particulière à caractériser le phénomène historique de la maison des Staufen. Car de ses ancêtres en ligne masculine, on sait moins de choses que de ceux de toutes les autres maisons royales du Moyen Age, des Carolingiens, Capétiens, Othoniens, Saliens jusqu'aux Habsbourg et Luxembourg. Ce n'est pas parce que les ancêtres des Staufen étaient des petites gens. Il est au contraire significatif que l'historiographe et parent des Staufen passe dans les *Gesta Friderici* sur les ancêtres du duc Frédéric de Souabe en les résumant dans la formule brève et générale *ex nobilissimis Suevie comitibus originem trahens*, tandis qu'il célèbre le mariage de Frédéric et de la fille salienne Agnès et le transfert du duché de Souabe entre ses mains comme point tournant de l'histoire. Pour bien mesurer l'importance que cette « investiture » par le roi salien avait aux yeux d'Othon de Freising, il faut voir dans les *Gesta Friderici* d'Othon ce qu'elles sont: une tentative de justification historique de la royauté de Frédéric I^{er} par des raisons qui englobent la succession des Staufen aux Saliens et arrive pour Frédéric au résultat: *de regum familia descenderat*, de la *familia Heinricorum de Gueibelinga*.

III

Pour la discussion, en plus des questions soulevées, les points de vue suivants seront sans doute à retenir:

1) Dans les noms des dynasties royales s'amorce, à partir des Saliens et des Staufen, un changement. Il s'exprime par le fait que ce ne sont plus des noms de personne mais des noms de lieu, dans le cas des Saliens même un nom de peuple (*Salici*), qui servent à désigner les dynasties. Que, dans ce changement, ce sont des noms se rattachant au centre de la puissance noble, aux sièges de la maison (*Stammsitze*), qui s'imposent pour désigner les dynasties royales et qui prennent la relève des noms liés aux personnes et aux parentés. Cela traduit sans doute le progrès de la territorialisation et indique ainsi le début d'une nouvelle phase de la formation des états et des nations.

2) Il est caractéristique, pour ce qui est du changement qui affecte alors les noms de dynasties royales, qu'en fin de compte le nom de Waiblingen n'est pas entré dans l'histoire comme nom d'une dynastie royale, mais a servi pour désigner les Gibelins qui étaient, on le sait, un parti au sens de groupement politique. Guelfes et Gibelins, partisans de l'Empire et de l'Eglise, sont devenus dès le XIII^e siècle des pouvoirs dominants, surtout en Italie du Nord. L'exemple «Waiblingen-Gibelin» permet de juger des dimensions de désignation qu'un nom possède par rapport à l'autocompréhension (*Selbstverständnis*) de celui qui le porte.

3) L'autocompréhension (*Selbstverständnis*) des Staufen se révèle une entité complexe. Elle est marquée en premier lieu par la lutte pour le pouvoir. Elle s'est formée dans la lutte pour la création d'un pouvoir noble (*Adelsherrschaft*) en Souabe dont le centre se cristallisa dans le château de Staufen fondé par le duc Frédéric. Ensuite, elle s'orienta très fortement vers les prédécesseurs et ancêtres saliens, dans la lutte pour le pouvoir royal avec les Guelfes. Elle entra enfin dans une phase d'extrême intensification, dans une phase d'exagération, au cours du conflit avec les puissances européennes, surtout avec le roi de France, et de la rivalité avec l'Eglise pour l'Empire. En face de cette exagération il est d'autant plus important de comprendre pourquoi les Staufen, qui, rois et empereurs, n'avaient pas besoin d'un nom, sinon de celui de *rex* ou d'*imperator*, reçurent de l'histoire le nom de leur château-souche (*Stammburg*). Celui-ci avait autrefois été bâti en haut du Staufen que ses possesseurs devaient délaisser comme ils délaisserent leur seigneurie (*Adelsherrschaft*), évolution que rien n'illustre mieux que l'évocation de leurs tombeaux à Antioche et Acre, à Palerme et Andria.

